

**VIEILLISSEMENT ET RETRAITES DANS LA FONCTION PUBLIQUE
QUÉBÉCOISE D'ICI 2015**

par Chantal Girard et Normand Thibault

Attention, les premiers « baby-boomers » arrivent à l'âge de la retraite! Comme ce fut le cas tout au long de leur vie, la vague de fond provoquée par le passage de ce groupe de la population va créer des remous. À titre d'employeur, le gouvernement du Québec est fort concerné, car sa fonction publique est majoritairement composée de représentants de ces générations. Selon toute vraisemblance, le quart de l'effectif actuel aura pris sa retraite d'ici 2010 et la moitié, d'ici 2015. Certains ministères et certaines catégories d'emploi seront particulièrement touchés par le départ à la retraite de 40 % de leur effectif actuel en moins de 10 ans, et jusqu'à 80 % en 15 ans.

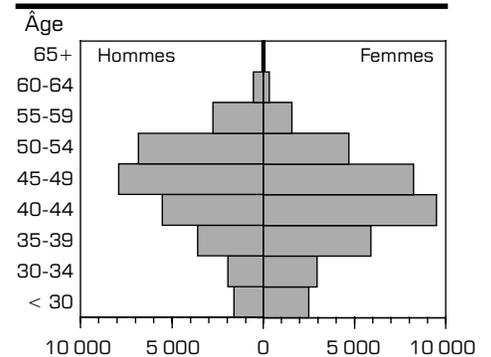
**Une structure vieillissante
et peu de relève**

En mars 2000, l'âge moyen des quelque 67 000 employés de l'État assujettis à la Loi sur la fonction publique¹ est de 44 ans. L'effectif est concentré dans quelques groupes d'âge : entre 45 et 54 ans chez les hommes et entre 40 et 49 ans chez les femmes (figure ci-contre). La faible embauche de la décennie 90 se traduit par une présence chétive des employés âgés de moins de 35 ans qui ne représentent que 13 % du personnel (régulier et occasionnel) de la fonction publique, alors qu'ils constituent 38 % de la population active. Les retraites massives de la période 1996-1998 expliquent en partie le faible effectif des plus de 55 ans : en effet, il y a eu alors 7 000 retraites en deux ans, soit trois fois plus qu'en l'absence d'un programme incitatif.

**Estimer les retraites à
venir**

Puisque les quinquagénaires et une partie des quadragénaires d'aujourd'hui sont les retraités de demain, il est possible d'estimer les retraites au cours des prochaines années en faisant évoluer dans le temps l'effectif actuel. Pour ce faire, deux événements sont pris en compte : les retraites et les décès. Dans les deux cas, les taux utilisés sont tirés de la dernière évaluation actuarielle de la CARRA². Les taux de mortalité varient selon le groupe d'âge et le sexe. Ils sont faibles et génèrent peu de décès (environ 150 par année). Les taux de prise de retraite sont ceux des RREGOP et RRPE³, régimes de retraite dont font partie la plupart des employés de l'État québécois. Une synthèse de ces taux

**Fonction publique québécoise selon
le groupe d'âge et le sexe,
au 31 mars 2000**



Source : SAGIP, 31 mars 2000.

selon le groupe d'âge et le nombre d'années de service est présentée au tableau de la page suivante.

On suppose qu'il n'y a pas de départs pour d'autres raisons (ou encore que chaque départ pour une raison autre est systématiquement remplacé par une entrée présentant les mêmes caractéristiques). En outre, on suppose qu'il n'y a aucun mouvement entre les ministères. Il ne s'agit donc pas d'un modèle prévisionnel complet

Table des matières

Vieillessement et retraites dans la fonction publique québécoise d'ici 2015 1

Les stérilisations 4

Le déclin de l'activité des hommes âgés : chose du passé? 6

Le poids démographique du Québec au sein du Canada, 1976-2025 7

1. Il s'agit pour l'essentiel des personnes directement à l'emploi des ministères et des organismes. Les réseaux de l'éducation et de la santé et des services sociaux ne sont pas compris dans cet univers. Plus précisément, la population décrite ci-après est constituée du personnel régulier, occasionnel, étudiant et stagiaire assujetti à la Loi sur la fonction publique ainsi que de l'ensemble du personnel de la haute direction (assujetti ou non) faisant partie des ministères et des organismes dont le personnel régulier est assujetti à la Loi. Les données proviennent du Système automatique de gestion des informations sur le personnel (SAGIP) et elles ont été fournies par le Secrétariat du Conseil du trésor.

2. Commission administrative des régimes de retraite et d'assurances (1998). *Évaluation actuarielle : Régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics (employés de niveau syndicable). Au 31 décembre 1996.*

3. RREGOP : Régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics
RRPE : Régime de retraite du personnel d'encadrement.

sur tous les mouvements du personnel, mais bien d'un exercice d'impact axé sur la prise de retraite.

En 2015, la moitié de l'effectif actuel aura pris sa retraite

On peut s'attendre à ce qu'il y ait 5 500 prises de retraite dans la fonction publique québécoise au cours de la période 2000-2005, ce qui est peu par rapport aux récentes années où les employés ont bénéficié de mesures incitatives. Le répit est cependant de courte durée puisque le nombre augmente ensuite rapidement, passant à 12 000 entre 2005 et 2010, puis à 16 000 entre 2010 et 2015. Au total, 33 500 retraites surviennent en 15 ans. Dans 5 ans, 92 % de l'effectif initial sera encore en place, mais il restera seulement 74 % du personnel dans 10 ans et un faible 49 % dans 15 ans. Autrement dit, en 2015, la moitié de l'effectif actuel aura pris sa retraite.

Départ graduel des « baby-boomers »

Selon leur âge et leur ancienneté, les « baby-boomers » vont donc progressivement quitter la fonction publique québécoise. C'est ce qu'illustre la figure ci-contre. Pour chaque groupe d'âge, il faut lire le nombre de départs par période quinquennale de l'extérieur vers le centre. La portion rayée désigne les départs projetés entre 2000 et 2005, la portion grise, les départs de la période 2005-2010, et la portion quadrillée, les départs entre 2010 et 2015. Le centre représente les personnes qui seront encore en place en 2015. Ainsi, 17 % des hommes actuellement âgés de 50-54 ans quitteront entre 2000 et 2005, 58 % entre 2005 et 2010, et 23 % au cours de la période 2010-2015. En 2015, alors âgés de 65-69 ans, la quasi-totalité d'entre eux auront pris leur retraite.

La période 2000-2005 (portions rayées) apparaît plutôt calme. Celle de 2005 à 2010 (portions grises) sera surtout caractérisée par les retraites du personnel actuellement âgé de 50-54 ans, hommes et femmes. Quant à la période 2010-2015 (portions quadrillées), elle verra partir une forte proportion des employés actuellement âgés de 45-49 ans, auxquels

Probabilité de prendre sa retraite au cours des cinq prochaines années, selon le groupe d'âge et le nombre d'années de service

Âge	Années de service					
	10-14 ans	15-19 ans	20-24 ans	25-29 ans	30-34 ans	35 ans +
	%					
50-54 ans	7	9	9	11	55	100
55-59 ans	40	53	58	66	83	100
60-64 ans	82	82	82	85	92	100
65 ans +	100	100	100	100	100	100

Source : CARRA : Évaluation actuarielle du RREGOP au 31 décembre 1996 (calculs de l'ISQ).

s'ajoute une part surprenante des femmes présentement âgées de 40-44 ans. L'analyse détaillée par corps d'emploi montre qu'il s'agit en grande partie d'agentes de secrétariat et d'agentes de bureau qui ont commencé jeunes à travailler dans la fonction publique et qui, bien qu'elles seront alors âgées en moyenne de 55 ans seulement, auront déjà 35 années de service.

Des catégories d'emploi plus touchées

Ce sont les membres de la haute direction et le personnel cadre, en moyenne les plus âgés, qui partent le plus abruptement. De leur effectif actuel d'un peu moins de 4 000 personnes, il ne restera que 81 % en 2005, 50 % en 2010 et à peine 22 % en 2015 (tableau en haut de la page suivante). Chez les ouvriers, fief mas-

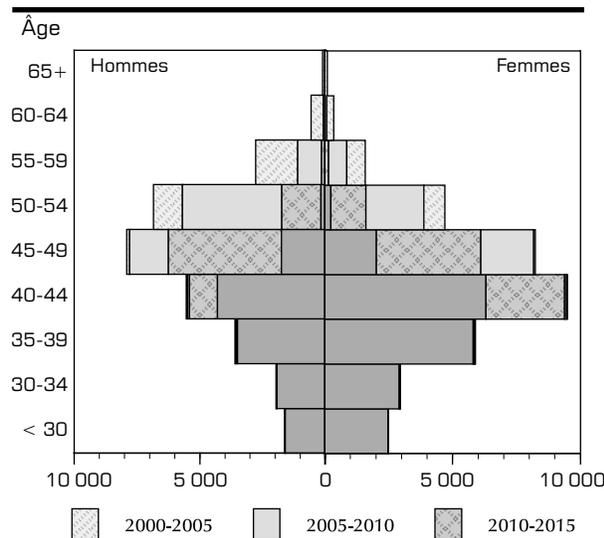
culin, les départs à la retraite seront aussi très nombreux : seulement 37 % de l'effectif initial sera encore en place après 15 ans. Suit le personnel de bureau, très majoritairement féminin, qui ne conservera que 45 % du personnel actuellement en place à la fin de la même période. Dans le groupe des professionnels, 27 % prendront leur retraite en moins de 10 ans et 50 % d'ici 15 ans. En moyenne un peu plus jeunes, les techniciens et les agents de la paix verront leur effectif se réduire de 20 % d'ici 10 ans et d'un 20 % supplémentaire entre 2010 et 2015.

Départs massifs à prévoir dans quelques ministères

Tous les ministères et organismes devront réagir face aux départs à la retraite d'une portion importante de leur personnel, mais on peut identifier

quelques structures plus vieillissantes où les retraites sont plus imminentes et plus massives. C'est le cas des ministères de la Santé et des Services sociaux, de l'Éducation et des Transports où il n'y aura plus que 60 % de l'effectif initial encore en place en 2010, et un maigre 30 % à 40 % en 2015 (dernier tableau). À l'opposé, parmi les organismes les moins affectés, on retrouve le Conseil du trésor ainsi que le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale où les départs à la retraite seront deux fois moins fréquents.

Séquence des départs à la retraite par période quinquennale, selon l'âge au 31 mars 2000



Les impacts d'un renouvellement par la base

Le gouvernement du Québec a exprimé sa volonté de moderniser et de rajeunir la fonction publique en préconisant, notamment, l'embauche de jeunes finissants. Pour illustrer les impacts de cette directive, la simulation précédente a été complétée en y ajoutant des entrées. Tous les départs (retraite ou décès) sont remplacés, à la fin de chaque période de 5 ans, par des employés âgés de 25-29 ans. L'effectif total est ainsi maintenu au niveau de mars 2000, sans préjuger des réels besoins de la fonction publique, des ministères ou des catégories d'emploi. Les nouvelles entrées sont réparties également entre les femmes et les hommes.

Ce scénario transforme radicalement la structure d'âge de la fonction publique québécoise (figure ci-dessous). Les moins de 35 ans, dont la part est de 13 % actuellement, représenteraient 42 % des employés de l'État en 2015. Entre 2010 et 2015, c'est plus de 16 000 jeunes âgés de 25-29 ans qu'il faudrait recruter. Par contre, ce renouvellement par la base génère une structure d'âge avec très peu d'effectif en son centre, c'est-à-dire des personnes en provenance des générations nées entre 1965 et 1975, actuellement âgées entre 25 et 34 ans, et qui auront alors entre 40 et 49 ans.

En guise de conclusion...

Compte tenu de sa structure d'âge fortement marquée par la présence des « baby-boomers », l'État québécois sera témoin du départ à la retraite de la moitié de ses employés actuels d'ici 2015. Les cinq prochaines années s'annoncent plus calmes, mais dès 2005, les départs seront importants.

Des paramètres pourraient changer dans le temps, notamment les taux de prise de retraite pour lesquels deux tendances s'affrontent. D'une part, on observe depuis une vingtaine d'années une évolution à la baisse de l'âge à la retraite. Se poursuivra-t-elle? D'autre part, on entend de plus en plus un nouveau discours qui fait craindre une pénurie de main-d'œuvre qualifiée. Verra-t-on alors l'apparition de mesures incitatives à poursuivre

Pourcentage de l'effectif initial encore en place, selon la période et la catégorie d'emploi

Catégorie d'emploi	Effectif en 2000 n	Âge moyen en 2000 années	Effectif encore en place		
			2005	2010	2015
			%		
Haute direction et cadre	3 952	50,0	81	50	22
Professionnel ¹	18 229	45,0	91	73	50
Technicien	19 839	42,4	94	80	58
Personnel de bureau	18 630	45,0	92	73	45
Agent de la paix	2 591	41,7	93	77	58
Ouvrier	2 701	47,4	86	62	37
Total	66 719²	44,3	92	74	49

1. Incluant les enseignants directement à l'emploi de la fonction publique.
2. L'écart entre le total et la somme des catégories est constitué des étudiants et des stagiaires.

Pourcentage de l'effectif initial encore en place selon la période, pour quelques ministères et organismes

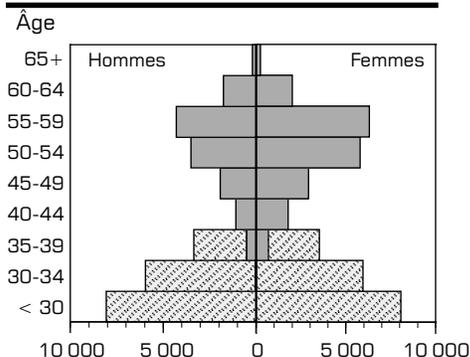
Ministère ou organisme ¹	Effectif en 2000 n	Âge moyen en 2000 années	Effectif encore en place		
			2005	2010	2015
			%		
Santé et Services sociaux	752	47,7	88	59	29
Éducation	1 403	47,2	86	61	31
Transports	3 444	46,6	87	63	37
Industrie et Commerce	755	46,3	86	63	38
Régie de l'assurance maladie	1 237	45,0	92	69	40
Conseil du trésor	1 096	40,4	93	77	58
Fonds développ. marché travail	2 902	44,7	95	81	59
Compte de gestion de la TPS	1 259	43,0	93	80	59
Emploi et Solidarité sociale	4 462	42,2	95	81	61
Fonds de perception	871	41,0	95	85	66

1. Structure ministérielle au 31 mars 2000; ne tient pas compte des remaniements ultérieurs.

l'activité au-delà de l'âge d'admissibilité à la retraite? Ces changements pourraient accélérer ou encore ralentir légèrement la prise des retraites, mais l'inexorable vieillissement des « baby-boomers » fera en sorte qu'à moyen terme, ils quitteront leur poste pour aller grossir les rangs des retraités.

Le portrait général tracé ici doit être nuancé du fait que les départs ne sont pas les mêmes d'une catégorie d'emploi à une autre, ainsi que d'un ministère à un autre. Avec des diagnostics organisationnels spécifiques, chaque ministère pourrait identifier les sphères d'activités où il juge stratégique d'intervenir en vue d'atténuer les impacts et d'assurer la relève.

Fonction publique québécoise en 2015, selon un scénario d'embauche à l'âge de 25-29 ans



LES STÉRILISATIONS

par Louis Duchesne

Un livre récent, *Les enjeux de la stérilisation*, rappelle le statut ambigu et la longue histoire de cette opération. La castration des animaux mâles est connue depuis des siècles et Aristote parle même de la castration des truies et des chèvres. Jusqu'à la fin du 19^e siècle, la castration chez les humains ne se faisait que chez les hommes, mais pas dans un but contraceptif. Chez les femmes, la castration, ou ovariectomie bilatérale, existe depuis le dernier quart du 19^e siècle. Les médecins savent faire la ligature des trompes depuis la fin du 19^e siècle, mais cette méthode est très peu répandue jusqu'à la fin des années 60. La vasectomie date de la même époque. La vasectomie eugénique est connue au début sous le nom de « méthode d'Indiana », puisqu'un médecin de cet État avait vasectomisé près de 500 jeunes prisonniers. Mentionnons que dans les années 20, la vasectomie avait la réputation d'être rajeunissante; Freud l'a même utilisée en 1923 pour lutter contre son cancer de la bouche. La stérilisation est liée à l'eugénisme soutenu par les scientifiques d'avant-garde et les milieux progressistes et féministes du début du 20^e siècle. Sous le régime nazi, la réputation de l'eugénisme est cependant souillée par la stérilisation forcée de 400 000 Allemands jugés indignes de procréer. À partir des années 50, la stérilisation a fait partie des discussions sur le néomalthusianisme, notamment dans les pays sous-développés.

À la fin des années 60, le recours à la stérilisation s'est accentué en Amérique du Nord et dans beaucoup de pays, si bien qu'aujourd'hui et, en fait, depuis une vingtaine d'années, c'est la méthode de régulation des naissances la plus utilisée dans le monde. Dans un chapitre du volume cité précédemment, Nicole Marcil-Gratton rappelle le début fulgurant de la stérilisation en Amérique du Nord à la fin des années 60, et le qualifie même de deuxième coup de théâtre de la décennie, après le recours à la pilule anovulante.

Comme la RAMQ défraie les coûts des opérations stérilisantes, nous disposons d'une série de données annuelles sur ces actes médicaux depuis 1975, par âge et par sexe, ainsi que du nombre total des actes depuis 1970. Ces données sont traitées dans *La situation démographique au Québec* et se trouvent sur le site Web de l'Institut de la statistique. Notons que peu d'États ont des statistiques annuelles sur ce sujet; à notre connaissance, seule la Norvège publie quelques données sur le Web.

Dans le présent article, nous présentons d'abord l'évolution générale des opérations stérilisantes à chaque année, puis nous estimons l'expérience de quelques générations. Par stérilisation, nous entendons la ligature des trompes chez les femmes et la vasectomie chez les hommes. L'hystérectomie également est une

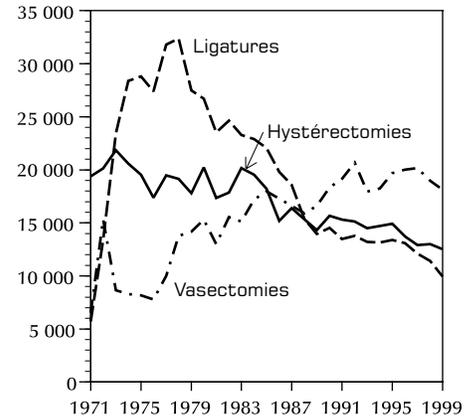
stérilisation, mais elle revêt un caractère essentiellement thérapeutique.

Données par année

Le nombre de ligatures augmente considérablement pendant les années 70, diminue beaucoup pendant les années 80, est assez stable dans la première moitié des années 90, puis baisse un peu depuis (figure ci-haut). On compte 9 900 ligatures en 1999 en regard de 13 100 en 1996; en 1977 et 1978, elles atteignaient près de 32 000. En revanche, le nombre de vasectomies croît tout au long de ces années, dépasse le nombre de ligatures en 1988 et atteint 20 200 en 1997, mais diminue à 18 100 en 1999. Il y a donc, chez les couples, un changement considérable face à la responsabilité de la stérilisation. Quant aux hystérectomies, la tendance se révèle à la baisse ces dernières années; on en compte 12 500 en 1999 en comparaison de plus de 20 000 pendant les années 70. Cette baisse s'explique en partie par de nouvelles méthodes de traitement des affections gynécologiques.

Les taux de stérilisation par ligature et par vasectomie depuis 1976, par groupe d'âge, sont illustrés par les figures suivantes. C'est à un âge relativement jeune, soit 30-34 ans, que le taux de stérilisation est le plus élevé, et ce, tant chez les femmes que chez les hommes : en 1999, il est de 11 ‰ et de 19 ‰ respectivement.

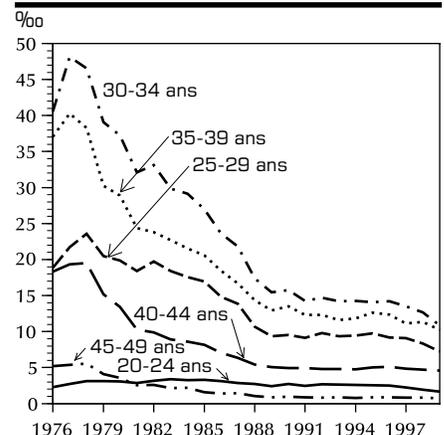
Nombre de ligatures, de vasectomies et d'hystérectomies, Québec, 1971-1999



Source : Régie de l'assurance-maladie du Québec.

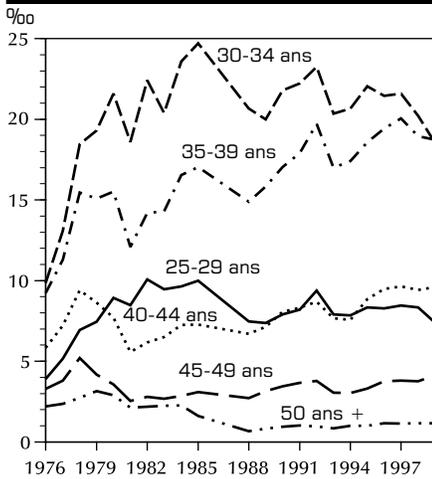
Ce taux chez les femmes de ce groupe d'âge représente une forte diminution en regard du niveau élevé observé à la fin des années 70, alors qu'il atteignait 48 ‰ en 1977. En revanche, le taux chez les hommes, qui était de 13 ‰ en 1977, culminait à 25 ‰ en 1985. Les taux de ligature dans les autres groupes d'âge suivent la même tendance que ceux des 30-34 ans; ils baissent beaucoup et se stabilisent au cours des dernières années. Chez les hommes, le taux de vasectomie chez les 35-39 ans augmente plus que celui des autres groupes d'âge

Taux de ligature par groupe d'âge, Québec, 1976-1999



Source : Institut de la statistique du Québec.

Taux de vasectomie par groupe d'âge, Québec, 1976-1999



Source : Institut de la statistique du Québec.

et se rapproche du taux des 30-34 ans, pour le rejoindre en 1999.

L'expérience de quelques générations

Étant donné que nous disposons de statistiques s'échelonnant sur près d'un quart de siècle, et que les interventions sont pratiquées principalement entre 25 et 45 ans, il est possible de suivre l'histoire de quelques générations et de la compléter avec les derniers taux observés. On peut estimer qu'avant leur 50^e anniversaire, 37 % des femmes de la génération née en 1950-1951 ont été ligaturées, et ce, à un âge moyen de 32,4 ans (figure ci-contre). Les femmes nées 10 ans plus tard ont eu recours beaucoup moins à la ligature; la proportion de ligaturées sera de 23 % et l'âge moyen de 32,8 ans. Près du quart (24 %) des hommes nés en 1945-1946 auront été vasectomisés avant leur 55^e anniversaire, à un âge moyen de 36,9 ans. Chez les

hommes un peu plus jeunes, nés en 1955-1956 ou en 1960-1961, la proportion approchera le tiers (32 %) et l'âge moyen se situera autour de 36 ans. Quant à la proportion de femmes ayant subi une hystérectomie avant leur 50^e anniversaire, elle atteint 27 % pour la génération née en 1945-1946, et on peut estimer qu'elle diminuera à 16 % pour les femmes nées en 1960-1961.

Les données présentées ici portent sur les individus et ne permettent pas d'estimer la proportion de couples dont un des deux conjoints a été stérilisé. Il est cependant intéressant d'ajouter la proportion des femmes ligaturées avant leur 50^e anniversaire et celle des hommes vasectomisés un peu plus vieux, soit avant leur 53^e anniversaire : l'addition donne 66 % pour la génération 1950-1951 et 55 % pour celle de 1960-1961. Ce n'est qu'un ordre de grandeur, mais la différence est telle qu'on peut conclure à une diminution

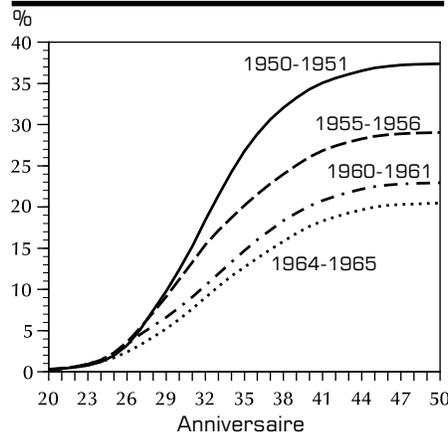
du recours à la stérilisation chez les couples des femmes nées en 1960-1961 en comparaison des couples de leurs aînées de 1950-1951.

Les regrets

Un certain nombre de personnes peuvent regretter leur stérilisation. Les réanastomoses et les vasovasostomies sont des opérations chirurgicales qui visent à redonner leur fertilité aux personnes qui ont été stérilisées. En 1999, 943 personnes (472 hommes et 471 femmes) tentent un renversement de leur stérilisation. Depuis le début des années 90, le nombre de réanastomoses a diminué de moitié, alors que celui des vasovasostomies est plutôt stable.

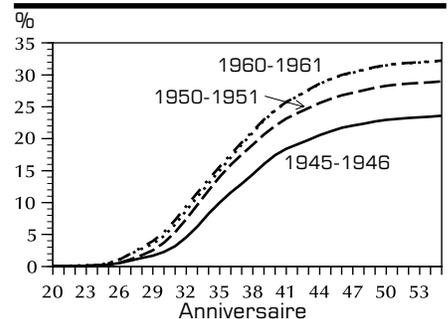
Après un début étonnant par sa rapidité, le recours à la ligature diminue de façon importante entre les générations nées en 1950 et les puînées. La proportion de femmes qui subissent une hystérectomie baisse aussi chez les mêmes générations. En revanche, les hommes ont plus souvent recours à la vasectomie, mais cette hausse est loin de compenser la chute des stérilisations féminines, si bien qu'au total, le recours à la stérilisation diminue.

Proportion de femmes stérilisées selon l'anniversaire, générations 1950-1951 à 1964-1965, Québec



Source : Institut de la statistique du Québec.

Proportion d'hommes stérilisés selon l'anniversaire, générations 1945-1946 à 1960-1961, Québec



Source : Institut de la statistique du Québec.

Références

BÉLANGER, Alain (1998). « Tendances en matière de stérilisation contraceptive », *Tendances sociales canadiennes*, Statistique Canada (11-008), p. 17-20.
 GIAMI A. et H. Léridon, éd. (2000). *Les enjeux de la stérilisation*, Paris, Inserm et Ined, 334 p.
 MARCIL-GRATTON, Nicole (2000). « De l'interdiction à la libéralisation : les paradoxes entourant le recours à la stérilisation en Amérique du Nord », dans GIAMI A. et H. Léridon, éd. (2000). *Les enjeux de la stérilisation*, Paris, Inserm et Ined, p. 225-247.
 MILLAR, Wayne J. (2001). « Hystérectomies, 1981-1982 à 1996-1997 », *Rapports sur la santé*, vol. 12, n° 2, Statistique Canada (82-003), p. 9-24.

LE DÉCLIN DE L'ACTIVITÉ DES HOMMES ÂGÉS : CHOSE DU PASSÉ?

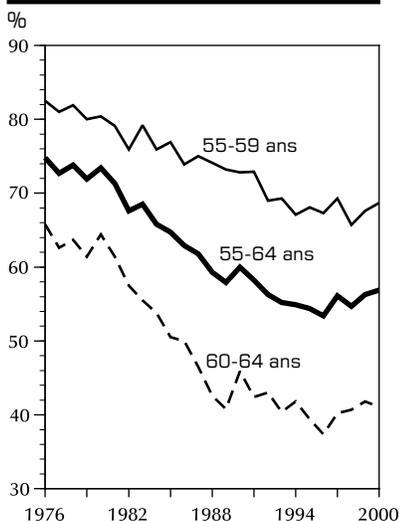
Par Suzanne Asselin et Hervé Gauthier

De 1976 à 2000, le taux d'activité des hommes de 55-64 ans enregistre un recul beaucoup plus important que celui des groupes plus jeunes. Alors qu'en 1976, le taux d'activité des hommes de 55-64 ans atteignait 74,8 %, il n'est que de 56,9 % en 2000. À titre de comparaison, les 45-54 ans ont vu leur taux d'activité régresser de 2,6 points seulement.

Une baisse soutenue

En 25 ans, la diminution du taux d'activité masculin représente 13,8 points de pourcentage chez les 55-59 ans et 24,7 points chez les 60-64 ans. Elle est concentrée dans la décennie 80 alors que la Régie des rentes a introduit la possibilité d'une retraite anticipée (en 1984), et que des changements économiques ont amené les entreprises à comprimer leur effectif. En 1999, la retraite est prise cinq années plus tôt chez les deux sexes (à 60 ans) comparative-ment à 1976. Au cours de la décennie 90, les programmes de retraite anticipée ont eu aussi un effet non négligeable sur l'activité des hommes. De plus, la perte d'emploi définitive pouvant conduire au découragement chez les travailleurs âgés est un facteur qui a pu jouer, mais dans une moindre mesure (Sunter, 1998).

Taux d'activité des hommes de 55-64 ans selon le groupe d'âge, Québec, 1976-2000



Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active.

Quelques caractéristiques du marché du travail chez les hommes de 55-64 ans, Québec, 1976, 1996, 1998, 2000

Unité	1976	1996	1998	2000
Taux d'activité	% 74,8	53,4	54,7	56,9
55-59 ans	% 82,5	67,3	65,7	68,7
60-64 ans	% 65,8	37,4	40,7	41,1
Taux d'emploi	% 70,9	47,9	49,4	52,9
Taux de chômage	% 5,2	10,3	9,5	7,0
Durée du chômage	sem. 19,3	42,6	32,5	23,6
Travailleurs autonomes	% 15,5	27,8	28,5	30,9
Travailleurs à temps partiel	% 2,6	9,5	10,8	12,5

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active.

Au cours de la période 1976-2000, la baisse de l'activité s'est interrompue à quelques reprises (voir graphique). Cependant, le taux d'activité minimum est atteint en 1996 et l'on constate pour la première fois une remontée pendant deux années consécutives à partir de 1998. Peut-on parler d'un redressement momentané ou durable?

La fin du recul?

Le mouvement à la hausse de l'activité chez les hommes de 55-64 ans à partir de 1998 (de 3 points chez les 55-59 ans et de 0,4 point chez les 60-64 ans) provient d'une croissance de l'emploi et non d'une augmentation du nombre d'hommes actifs à la recherche d'un emploi (voir tableau). Chez les travailleurs, cette hausse est accompagnée d'une part plus importante du travail à temps partiel et du travail autonome. Ces deux formes d'emploi réunies (classes exclusives) représentent 38,4 % de l'emploi masculin chez les 55-64 ans en 2000. La participation à ces formes d'emploi permet une transition vers la retraite, tout en favorisant le maintien de la vie active. De fait, en 2000, 68,5 % des travailleurs masculins âgés à temps partiel occupent volontairement cette forme d'emploi. Selon une enquête effectuée en 1995, 53 % des hommes de 55-64 ans préférèrent le travail autonome pour l'indépendance et les horaires flexibles que cet emploi procure, alors qu'à peine 14 % n'ont pu trouver un autre emploi. Cependant, malgré les liens que l'on peut essayer d'établir entre la progression de ces formes d'emploi depuis 1998 et la hausse de l'activité, les fortes augmentations du travail autonome et du travail à temps partiel depuis 1976 n'ont pas empêché un repli considérable du taux d'activité.

De 1998 à 2000, pendant que l'emploi progresse, le taux de chômage recule de 2,5 points et la durée moyenne du chômage chute de 9 se-

maines. Toutefois, la réduction du taux de chômage chez les hommes de 55-64 ans était déjà amorcée en 1995 et n'a donc pas eu un effet immédiat sur les taux d'activité.

L'amélioration de la conjoncture au cours des dernières années a pu amener une certaine reprise de l'activité chez les hommes de 55-64 ans, mais la décision de se retirer du marché du travail ne repose pas uniquement sur des motifs économiques (exclusion involontaire ou programmes d'incitation à la retraite). Ces motifs représentent une proportion d'un peu moins de 40 % au Canada en 1989-1994 pendant une récession, et d'environ 30 % en 1983-1988.

Pour les prochaines années, des facteurs structurels viendront sûrement exercer une influence dans un sens ou dans l'autre. Ainsi, les générations qui arriveront dans ce groupe d'âge seront de plus en plus instruites, et pour les hommes vivant en couple, les conjointes auront eu une expérience de travail plus longue. Quant à l'arrêt de la croissance de la population en âge de travailler et la décroissance prévue dans une dizaine d'années (selon les projections démographiques), ils pourraient créer une pression favorisant une hausse de l'activité dans la population de 55 ans et plus.

Référence

SUNTER, D. et G. BOWLBY (1998). « L'activité sur le marché du travail dans les années 90 », *L'emploi et le revenu en perspective*, n° 75-001, Automne, p. 16-22.

LE POIDS DÉMOGRAPHIQUE DU QUÉBEC AU SEIN DU CANADA, 1976-2025

Esther Létourneau et Normand Thibault

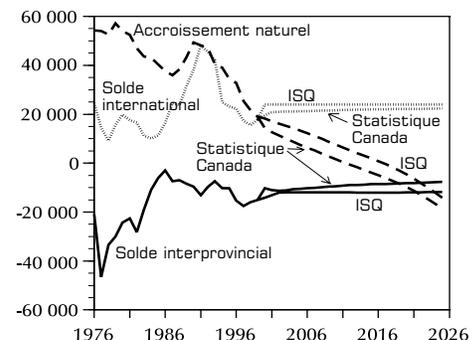
Le dernier quart de siècle a vu la population québécoise passer de 6,4 millions d'habitants à près de 7,4 millions, pendant que le poids démographique du Québec dans le Canada diminuait de 27,3 % à 24,0 %. En dépit d'une croissance démographique qui demeurera positive pour encore plusieurs années, la part du Québec continuera de diminuer.

Selon les récentes projections de Statistique Canada¹, le Québec aura 7 666 000 résidents en 2025 et représentera 21,3 % de la population canadienne (tableau ci-dessous). Pour sa part, l'Institut de la statistique du Québec (ISQ)² prévoit un effectif assez comparable, soit 7 789 000 personnes, et un poids démographique de 21,5 %. L'écart entre ces deux visions de l'avenir est mince : 123 000 habitants au terme de 25 ans ou 0,2 % de la population canadienne. Statistique Canada et l'ISQ ont choisi des composantes similaires pour définir leur scénario moyen : un accroissement naturel qui devient négatif entre les années 2010 et 2020, un

solde migratoire international dépassant quelque peu 20 000 personnes par année, et un solde interprovincial d'environ - 10 000 individus par année. Le graphique ci-contre montre que ces tendances prolongent l'évolution démographique québécoise survenue depuis 1976.

En moyenne, la croissance démographique annuelle du Canada a été supérieure à 1,0 % entre 1976 et 1996, pour ensuite diminuer à 0,9 % entre 1996 et 2000. Bien qu'il ait poursuivi la même tendance, le taux québécois s'est situé franchement sous 1,0 % durant toute la période. Quels facteurs expliquent que la population du

Accroissements naturel et migratoire observés et projetés, Québec, 1976-2025



Sources : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.

Québec ne parvient pas à suivre le rythme d'accroissement de celle du Canada?

Facteurs du recul

Le Québec a enregistré une baisse de l'accroissement naturel (les naissances moins les décès) de 54 000 à 19 000 personnes entre 1976 et 1999. Le nombre moyen d'enfants par femme (indice synthétique de fécondité) a diminué plus rapidement au Québec qu'au Canada au cours des années 70 et 80. La part québécoise des naissances, qui est passée de 27,3 % en 1976 à 23,3 % en 1996, s'est distancée graduellement du poids démographique qui a régressé de 27,3 % à 24,5 % au cours de la même période. Le rattrapage de la fécondité au début des années 90 a conduit au rapprochement des indices synthétiques de fécondité québécois et canadien, mais il n'a pu corriger le recul démographique déjà cumulé par le Québec. De même, la part québécoise des décès, qui allait en décroissant, a fini par devancer le poids démographique en 1996.

Le solde migratoire international (les immigrants moins les émigrants) aurait pu peut-être compenser l'impact du recul des naissances, mais il est demeuré trop faible. Au cours des 25 dernières années, le Québec n'a

Indicateurs de l'évolution démographique du Québec et du Canada, 1976-2025

	Unité	Données observées			Projections					
					Statistique Canada			ISQ		
		1976	1986	1996	2000	2010	2025	2000	2010	2025
Population										
Canada	'000 000	23,4	26,1	29,7	30,8	33,1	36,0
Québec	'000 000	6,4	6,7	7,3	7,4	7,6	7,7	7,4	7,6	7,8
Accroissement annuel moyen¹										
Canada	%	...	1,08	1,29	0,90	0,75	0,56
Québec	%	...	0,48	0,81	0,34	0,25	0,09	0,33	0,34	0,14
Indice synthétique de fécondité										
Canada		1,80	1,60	1,62	1,48	1,48	1,48
Québec		1,74	1,37	1,60	1,42	1,42	1,42	1,49	1,50	1,49
Part du Québec dans le Canada										
Population totale	%	27,3	25,7	24,5	24,0	22,8	21,3	24,0	23,1	21,5
Naissances	%	27,3	22,7	23,3	21,8	20,8	19,4
Décès	%	26,2	25,5	24,6	25,0	24,8	24,2
Immigrants	%	19,6	19,6	13,1	14,4	14,4	14,4
Émigrants	%	16,5	13,0	17,9	18,2	16,6	14,7

1. Taux annuels des périodes 1976-1986, 1986-1996, 1996-2000, 2000-2010 et 2010-2025. Sources : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.

- Le scénario « MMMC » de Statistique Canada suppose qu'en 2026, le Québec atteindra une fécondité de 1,42 enfant par femme, des espérances de vie de 79,1 ans (hommes) et de 83,8 ans (femmes), des soldes migratoires international et interprovincial de + 22 700 et - 8 000 individus respectivement.
- Selon l'édition 2000 du scénario « A de référence » de l'ISQ, le Québec maintiendra, à partir de l'an 2000, une fécondité de 1,5 enfant par femme et des soldes migratoires international et interprovincial de + 24 000 et - 11 000 personnes respectivement par année. En 2026, les espérances de vie seront de 79,4 ans (hommes) et de 84,9 ans (femmes).

pas reçu une proportion suffisante d'immigrants pour y parvenir. Environ un quart des Canadiens résidaient au Québec; or, en 1976 et en 1986, moins de un cinquième des immigrants étaient admis au Québec et, en 1996, le ratio n'était que de un huitième. La faiblesse de la part québécoise des émigrants internationaux a cependant permis d'enregistrer un solde migratoire international positif.

Les migrations interprovinciales, systématiquement négatives, ont doublement désavantagé le Québec : elles ont directement ralenti la croissance de sa population, tout en bonifiant celle des provinces qui ont profité de ces mouvements migratoires. Le solde a varié entre un plancher de - 46 000 individus en 1977 et un plafond de - 3 000 en 1986. Durant la dernière décennie, il a oscillé autour de - 12 000 personnes par année.

Si les tendances se maintiennent, le présent quart de siècle se démarquera du précédent par l'avènement de l'accroissement naturel négatif au Québec. Issues de générations peu nombreuses, nées pour la plupart après 1976, les Québécoises qui seront en âge de procréer entre 2000 et 2025 ne pourront pas maintenir le poids relatif des naissances québécoises. Seule une remontée spectaculaire de leur fécondité permettrait d'y parvenir, mais cela est inimaginable dans le contexte actuel. Ainsi, l'avance prise par le Québec sur le Canada dans la baisse de la fécondité depuis 1976 se répercutera jusqu'en 2025. D'ici là, le vieillissement démographique haussera le nombre de décès. Quelque 80 000 décès et 65 000 naissances sont projetés en 2025.

Le Québec, qui subit déjà la pression exercée par d'incessantes pertes migratoires interprovinciales, vivra prochainement ses dernières années de croissance démographique positive. Le solde migratoire international projeté de + 20 000 personnes jouera donc un rôle de premier plan dans le maintien de cette croissance. Malgré tout, la part de la population québécoise dans le Canada frôlera 21 % en 2025.

D'autres régions du Canada connaîtront une évolution semblable. Les Provinces maritimes, par exemple, verront leur poids démographique passer de 7,7 % à 6,3 % entre 2000 et

2025; la perte en point de pourcentage est de 1,4, ce qui représente une baisse relative de 19 % (soit 1,4 % sur 7,7 %). En comparaison, le poids du Québec reculera de 2,7 points de pourcentage au cours de la même période, sa part au sein du Canada diminuant de 11 % (soit 2,7 % sur 24,0 %).

Contre la tendance?

L'accroissement naturel du Québec, qui s'atténue depuis 25 ans, deviendra déficitaire d'ici une quinzaine d'années si l'indice synthétique de fécondité se stabilise autour de 1,4 à 1,5 enfant par femme. Si la fécondité remontait jusqu'à 1,7, les naissances surpasseraient les décès pendant au moins 10 ans de plus.

Le solde migratoire international du Québec pourrait-il se maintenir au-delà des seuils utilisés dans les deux projections? L'immigration est la composante sur laquelle on peut intervenir directement. Accueillir 45 000 immigrants plutôt que 30 000 par année relève de décisions politiques et de critères de sélection bien définis. Mais encore faut-il garder ces immigrants. En effet, malgré ses conditions de vie favorables, le Québec reste en concurrence avec, entre autres facteurs, le mal du pays d'origine et l'attrait du reste de l'Amérique.

Enfin, depuis 1976, la migration interprovinciale a véritablement saigné le Québec avec une perte cumulée frôlant les 400 000 personnes. La tendance semble si bien ancrée que les principaux scénarios de projections démographiques de l'ISQ, comme ceux de Statistique Canada, comportent tous un solde migratoire interprovincial négatif. Quelles conditions rendraient vraisemblable l'hypothèse d'un solde positif? Dans quelle

mesure infléchiraient-elles le recul démographique du Québec au sein du Canada? À l'aube du déclin de l'accroissement naturel, le solde interprovincial détermine de plus en plus le sens du mouvement démographique du Québec.

Références

BÉLANGER, Alain (1999). *Rapport sur l'état de la population du Canada 1998-1999*, Ottawa, Statistique Canada (91-209), 209 p.

DUCHESNE, Louis (2000). *La situation démographique au Québec, bilan 2000*, Québec, Institut de la statistique du Québec, 292 p.

GEORGE, M.V. et autres (2001). *Projections démographiques pour le Canada, les provinces et les territoires, 2000-2026*, Ottawa, Statistique Canada (91-520), 188 p.

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC (2000). *Perspectives démographiques du Québec, 1996-2041, régions administratives, régions métropolitaines et municipalités régionales de comté, édition 2000*, [cédérom], Québec.

MINISTÈRE DES RELATIONS AVEC LES CITOYENS ET DE L'IMMIGRATION (2001). *Plan stratégique 2001-2004*, TM Design communications, Québec, 31 p.

ROMANIUC, A. (1984). *La fécondité au Canada : croissance et déclin*, Ottawa, Statistique Canada (91-524E), 158 p.

THIBAUT, Normand et Hervé GAUTHIER (1999). « Perspectives de la population du Québec au XXI^e siècle : changement dans le paysage de la croissance », *Données sociodémographiques en bref*, vol. 3, n^o 2, octobre, p. 1-6.

Ce bulletin est réalisé par la Direction des statistiques sociodémographiques.

Pour plus de renseignements :
Sylvie Jean, chargée de projet
200, chemin Sainte-Foy, 3^e étage
Québec (Québec)
G1R 5T4

Téléphone : (418) 691-2406

Courriel : sylvie.jean@stat.gouv.qc.ca

Site WEB : www.stat.gouv.qc.ca

Dépôt légal
Bibliothèque nationale du Canada
Bibliothèque nationale du Québec
Deuxième trimestre 2001
ISSN 1491-6789

© Gouvernement du Québec

Québec 

Institut de
la statistique
du Québec